Formation mobilité des conducteurs de taxi

Non-certifiante | Formation continue

Réf. : 2102073F — Mise à jour : 17 novembre 2026

Organisme responsable : **FNTI**

Présentation de la formation

Objectifs

A l'issue du stage, une attestation de suivi de la formation à la mobilité est remise au candidat le dernier jour

Programme

- Connaitre le territoire d’exercice de l’activité
- Les principaux lieux du département, sites touristiques, bâtiments publics et les principaux axes routiers, …
- Connaître la Règlementation locale en vigueur

Arrêté départemental, arrêté municipal en vigueur (ville-aéroport-gare...)

Les équipements obligatoires

Tarification-taximètre-note

Activité annexe possible dans le département (convention CPAM -TPMR…)

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Niveau CAP, BEP	**Sans niveau spécifique**

Métiers associés

N4102 — Conduite de transport de particuliers

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2124011S	Présentiel	RENNES	01/01/2026	31/12/2026
2124012S	Présentiel	VANNES	01/01/2026	31/12/2026

Source : GREF Bretagne #2102073F